

Depuis que nous avons écrit l'article ci-dessus, nous avons reçu nos journaux français et nous en extrayons les nouvelles suivantes :

Suède.—On écrit de Stockholm sur la situation religieuse de la Suède et de la Norvège: "Vous savez que Mgr. Studach a fait un appel aux âmes pieuses de France qui voudraient lui venir en aide afin de bâtir une église à Christiania. La liberté religieuse est enfin accordée en Norvège, et les pauvres catholiques n'y ont pas même une modeste chapelle. Les offices religieux s'y font dans une pauvre chambre. Aussi Mgr. Studach vient-il d'adresser son appel à tous les catholiques des Deux-Mondes. Mais les temps sont si peu favorables qu'il faut avoir une aide forte en la Providence pour ne pas se décourager. Déjà cependant Mgr. Studach a acheté l'emplacement de la future église catholique en Norvège, afin que les protestants qui aiment la pompe de nos augustes cérémonies puissent en jouir le plus tôt possible. Les Norvégiens protestants sont bien mieux disposés en notre faveur que les Suédois.

"D'ailleurs, les lois qui pesaient sur nous en Norvège y étant abrogées, il est essentiel de travailler à la conversion des habitants par tous les moyens possibles, et le premier de tous est l'érection d'une église où ils puissent venir entendre la doctrine catholique, dont ils n'ont pas la moindre idée. Ils croient, et leur catholicisme leur enseigne qu'ils appartiennent à la religion universelle; ils demandent de bonne foi s'il y a ailleurs des catholiques comme nous, s'imaginant qu'il n'y a dans le monde que les quelques centaines qu'ils voient en ce pays.

"Voilà ce que croit la masse de ce pauvre peuple; mais depuis onze ans qu'ils peuvent voir notre chapelle de Stockholm, qu'ils entendent nos sermons, ils les aiment; cela leur plaît, et si l'église était moins petite, nous aurions plus d'admirateurs et par conséquent plus de conversions; car il s'en fait chaque année, malgré les tracasseries du clergé luthérien, qui a la foi pour lui, puisque l'Église est toujours sur quiconque se déclare catholique. Veuillez donc vous intéresser et intéresser les hommes religieux à notre souscription."

PROSELYTISME.—Les papiers catholiques d'Irlande sont remplis tous les jours, de plaintes amères concernant les uniques moyens employés, dans ce malheureux pays pour arracher la foi catholique à ses habitants affaiblis. On a recours à des retards cruels et même à des refus de distribuer aux pauvres leur part de la taxe qui doit les empêcher de mourir de faim. On expulse les fermiers des terres qu'ils cultivent pour leurs seigneurs; quand on voit les infortunés catholiques mendiant le pain ou les pommes de terre sans lesquelles ils vont mourir de faim, on leur propose l'apostasie pour condition des misérables secours qu'on leur donne. Ensuite, on se vante de conversions et de *Witness*, ici, répète ces vanteries qui ne peuvent que couvrir de déshonneur leurs auteurs. Voici un trait, entraînant, qui fera juger de ces étranges conversions: nous choisissons au hasard dans le *Tablet*.

Dernièrement, un certain Thomas Lyne entra dans le sein de l'Église avec 41 autres personnes, à Dingle dans le comté de Kerry. Tous firent publiquement et solennellement la déclaration suivante:

"Nous soussignés, pour échapper aux horreurs de la famine, ayant abandonné la sainte Église catholique, apostolique et romaine, quoique nous n'y avons jamais eu le moindre doute pour les vérités qu'elle enseigne, croyons devoir déclarer solennellement en présence de Dieu et de cette congrégation, puisque nous sommes revenus à la foi de nos pères, que si nous avons embrassé le protestantisme, ce n'a pas été par conviction mais plutôt pour nous soustraire, nous et nos familles, aux horreurs de la famine. Nous protestons aussi que nous avons toujours récité les prières que nous avons apprises pendant notre enfance; et quoique nous ayons assisté aux exercices du culte protestant, nous l'avons toujours fait par hypocrisie, et contrairement à nos consciences qui nous disaient que par cette assistance nous attirions sur nous la damnation.

Nous nous soumettons main tenant humblement à notre sainte Mère l'Église, et nous demandons avec instance le secours des prières de cette congrégation pour nous obtenir de Dieu, par l'entremise des mérites de notre Divin Rédempteur et par l'intercession de sa bienheureuse Mère la grâce d'un vrai repentir et de persévérer dans la ferme résolution de vivre et de mourir dans la foi de la Sainte Église catholique

(De l'Avenir.)

QUÉBEC, 16 février 1850.

M. le Directeur,

Dans un article de votre feuille du 12 du présent mois, en réponse au *Journal*, vous dites que c'était une rumeur assez accréditée que je dinais très souvent chez M. Chabot, le soir durant la cabale de l'élection, que je dirigeais en grande partie les batteries ministérielles et même que je visitais plusieurs citoyens à cet effet.

J'aurais bien quelque raison de me plaindre de ce que, sur un *on dit*, et sans prendre la peine d'en vérifier l'exactitude, il vous ait plu de traîner mon nom devant le public; mais je me borne à déclarer positivement, pour l'édification de vos lecteurs, que je n'ai point dîné très souvent M. Chabot, durant la cabale de l'élection; que, depuis plus d'un an je n'ai dîné chez ce monsieur, qui est mon parent et mon ami, qu'une seule fois, le 12 janvier dernier, pour accompagner deux braves curés de campagne, ses amis et les miens, qui se trouvaient en ville ce jour là; que je ne me suis mêlé en aucune manière de son élection; que je n'ai aucunement dirigé en cette occasion, pas plus qu'en aucune autre, batteries ministérielles, etc. enfin que je n'ai visité aucun citoyen à cet effet.

En retour de cette déclaration, j'espère, monsieur le directeur, que vous n'aurez aucune objection à faire connaître à vos lecteurs le nom du véritable correspondant qui vous a transmis les ridicules renseignements qu'il vous a fait publier sur mon compte, et que vous le sommerez de vous faire publier de même les noms des citoyens que j'ai cherchés à influencer dans l'intérêt de l'élection de monsieur Chabot.

J'ai, il me semble, quelque droit d'attendre cette satisfaction de votre impartialité. Je vous prie de vouloir bien insérer ma présente réclamation dans votre plus prochaine feuille.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très-obéissant serviteur, C. F. CAZEAU, Proc.

A cette réclamation de M. CAZEAU, l'*Avenir* répond qu'il publie la lettre avec beaucoup de plaisir; mais quant au nom de l'auteur des informations, ce journal ajoute:

"M. CAZEAU nous demande de lui faire connaître le nom du correspondant qui nous a si mal informé à son égard. Nous devons lui faire remarquer que ce n'est pas au moyen de correspondance que nous en avons été informé, mais bien par des personnes qui se disaient en rapport avec le mouvement électoral de Québec, et que le fait était annoncé par plusieurs bouches," etc., etc.

LECTURES DE BROWNSON.

A. BROWNSON, écrivain. Éditeur du *Brownson's Quarterly Review*, délivrant QUATRE LECTURES, dans la SALLE DES ODD FELLOWS, Grande rue St. Jacques, sur les sujets suivants:

- 1. L'ÉGLISE COMME FAIT HISTORIQUE.
2. LA VRAIE ET LA FAUSSE LIBERTÉ.
3. LE SOCIALISME.
4. LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.

La première lecture aura lieu JEUDI SOIR, le 4 avril, à huit heures. Cartes: Pour le cours, 5s.; pour une fois, 1s. 3d. A vendre chez M. J. McCoy, marchand de livres, Grande rue St. Jacques; D. & J. SADDLER, No. 179, rue Notre-Dame.—1 avril. Minerve

Sentences prononcées par la Cour Criminelle de Montréal le 30 mars 1850.

Table with 3 columns: Name, Sentence, Duration. Includes Julie Deschamps, Eliza Paré, Louis Potvin, Bernard Lynch, James Smith, Patrick Devlin, William Freeman, George Peoples, Mary E. Julliff, Sophie Harris, William Murray, Daniel Malone, Bridget Kane, Joseph Daigneau, Daniel Donovan, Joseph Côté, Bridget Quinlan, George Rice, James Speerman, James Macnamara, Francis Kelly, James Hall, Thos. Kneeshaw, Laurent Gagnon, Ambroise Fumelle, Joseph Brunelle, Méon St. Thomas, Onésime Durocher, Charles Charpentier, Robert Brown, Eliza Clarke, Peter Morrison, Michael Coleman.

Extraits de Journaux.

rumeur.—Le *Courier* dit "que l'hon. J. Sanfield McDonald sera fait assistant-commissaire des travaux publics, à la place de l'infortuné M. Wetenhall, et que le conseiller législatif M. Ross, de Belleville, sera nommé Solliciteur Général."

Depuis ce matin, le bruit court en ville que M. Chabot a résigné son siège dans le Cabinet et sa place de commissaire des travaux publics. Minerve.

INCENDIE.—On nous informe qu'un déplorable incendie a eu lieu dimanche le 24 du courant pendant la messe à Lavaltrie. Le feu prit à la maison de M. Pierre Perrault, cultivateur du Point du Jour, elle fut en un instant réduite en cendre. Le feu originaire, pense-t-on, par la cheminée dans le grenier; lors qu'on s'en aperçut il était impossible de l'arrêter, il n'y avait alors que des enfants dans la maison, rien ne fut sauvé. La grange et l'étable de son frère et voisin subirent le même sort.

Ces messieurs jouissaient d'une honnête aisance, mais dans ces temps de grande pénurie ce coup imprévu les met dans une position très gênante, d'où ils ne pourront sortir que difficilement. Montréal-Canadien.

INCENDIE.—Hier au soir, entre huit et neuf heures, le feu a consumé deux bâtiments en bois, dans la rue St-Gabriel, faubourg St-Jean. Sans les efforts des pompiers et de la compagnie des *Sapeurs*, l'incendie menaçait de s'étendre et de faire de grands ravages. Les incon-

diés arrivés depuis plusieurs semaines dans cette partie du quartier St-Jean, ne peuvent pas toujours s'attribuer au hasard, et on commence à avoir des soupçons sur l'origine de ces feux qui éclatent tous les dimanches au soir, et presque à la même heure chaque fois.

Vendredi soir de la semaine dernière, une maison et un hangar, sur le chemin de la Petite-Rivière, appartenant à M. Légaré, boucher, sont aussi devenus la proie des flammes. Ces bâtiments étaient inoccupés depuis quel que temps, et tout porte à croire que cet incendie est dû à la malveillance. Canadien.

IMPORTATIONS DE 1849.—Valeur des marchandises britanniques ou étrangères exemptes de droits, importées en cette province pendant l'année finissant le 1 au 5 janvier 1850:

Table with 2 columns: Item, Value (£ s. d.). Includes Potasse et soude, Livres, Citron, Coton en laine, Espèces monnyées, Animaux pour le gouvernement, Dons, Animaux pour l'amélioration des races, Instruments aratoires, Poisson, Maïs, Engrais, Modèles, Graisses, Effets appartenant à des immigrants, Arbres, Effets appartenant à des voyageurs, Marchandises venant du Royaume-Uni, Blé, Autres marchandises, Articles non classés.

Total, £269,200 7 2

Table with 2 columns: Item, Value (£ s. d.). Includes Sucres, Melasse, Thé, Café, Tabac, Vins, Autres liqueurs, Sel, Epices et fruits, Produits agricoles, etc., Cuir, Huiles, Articles non énumérés, Marchandises payant droit, Do exemptes de droit.

Grand total, £3,002,599 12 4

Le revenu brut des douanes, perçu pendant l'année 1849, s'est élevé à £450,511 1s 7d. celui de l'année 1848 ne s'était élevé qu'à £334,029 9s. 9d. Il y a donc eu en 1849 une augmentation sur l'année précédente de £116,481 12s 10d, ou près de 35 pour cent. L'augmentation dans la consommation d'articles tels que les suivants, prouve celle de l'aisance générale parmi les consommateurs, et est la meilleure réponse aux cris de "ruine" et de "déperissement" que M. M. les annexionistes ont fait retentir pendant cette année:

Table with 2 columns: Item, Value (£ s. d.). Includes Sucre, quintaux, Méasse, quintaux, Thé, livres, Café, quintaux, Tabac, livres, Vins, gallons, Autres liqueurs, gallons.

Canadien.

Nouvelles et Faits Divers.

Patrick Fife, jeune commis au service de M. Bryce et McMurich's à Kingston, étant tombé de la hauteur de trois étages dans une trappe extérieure, est mort sur le coup.

La *Gazette du Canada* annonce l'érection dans le comté du Saguenay d'un nouveau township appelé "Township de Latérière."

EMIGRATION.—On lit dans le *Tablet*: Le *Waterford Mail* dit: Le flot de l'émigration commence à partir de nos rivages. Les vaisseaux à vapeur de Liverpool qui laissent nos quais vendent maintenant un grand nombre de fermiers respectables et d'une apparence aisée, qui s'en vont avec leurs familles vers l'Amérique, où ils espèrent réaliser quelque bien être pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Des lettres de Syra, du 9, disent que plus de 1,000 vaisseaux ont été saisis et confisqués dans les différents ports de la Grèce. Le commerce maritime a beaucoup souffert, et si le blocus anglais continue longtemps, peu échapperont à une banqueroute.

La population actuelle des Isles Sandwich est de 80,644 âmes, dont 78,854 natifs, et 1,787 étrangers.

La Compagnie des Indes Orientales a souscrit un somme de £500 pour la grande exposition de 1851.

La Législature du Wisconsin a demandé au Congrès d'obtenir pour les Etats-Unis le commerce et l'usage de la navigation libre du St. Laurent.

Le *Jewish Chronicle* dit que les chrétiens et les Juifs d'Angleterre se rapprochent les uns des autres plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à cette époque, pour l'échange de leurs journaux.

Les 33 membres du Sénat de New-York sont: 9 agriculteurs, 1 éditeur, 10 avocats, 4 manufacturiers, 4 marchands, 2 médecins, 1 monteur, et 1 gentil-homme.

—Il y a peu de semaine, la chambre Médicale de l'Université de New-York a accordé les degrés à 111 médecins, et le Collège Médical de Jefferson à Philadelphie a rejeté 211 aspirants—nombre de désappointés plus considérable que n'en a jamais fait aucune institution médicale en une seule année.

Vienna, 2 janvier.—On écrit à la *Gazette de Breslau*:

"On assure que l'Autriche et la Russie se propose d'envoyer une flotte dans la mer de l'Archipel. La solution de la question grecque dépendrait alors de l'attitude de la France. Si elle se rangeait du côté des deux puissances orientales, il n'est pas probable que l'Angleterre osât seule entreprendre la lutte.

"La question hongroise paraît être entrée dans une nouvelle voie. La Hongrie rachète son intégrité par le sacrifice de la liberté constitutionnelle qu'on lui avait promise. Le vieux parti conservateur hongrois, dont les chefs ont été appelés à Vienne, paraît avoir enporté sur les centralistes. Toutes les anciennes institutions dont le rétablissement est possible doivent être rétablies pour faire contrepoids aux institutions modernes et libérales des pays occidentaux de la monarchie. Ce système est fortement appuyé par la Russie, qui voit avec plaisir ses frontières couvertes par des pays organisés aristocratiquement. Les conservateurs magyars se flattent de leur côté de sauver ainsi pour de meilleurs temps le magyarisme et l'intégrité de la Hongrie."

EXTRAIT D'UNE LETTRE PRIVÉE.

San Francisco le 31 janvier 1850. "Vous apprendrez sans doute avec plaisir que M. M. Bonacina, Octave Rochon et le Dr. Larocque sont arrivés ici il y a 7 à 8 jours. Ils sont tous trois repartis pour aller à Pueblo Van Jose, ville capitale de la Californie. M. Rochon a été obligé de payer \$400, à Panama, pour un billet de \$150, pour son passage de cette place à San Francisco. M. Bonacina a été plus heureux, mais il a eu aussi \$300, à payer pour un même billet. Le prix des passages dans les voliers est de \$100 à \$200, suivant le nombre de passagers à Panama. Il faut ici des hommes forts, robustes et capables de travailler aux mines ou bien des personnes engagées dans le commerce."

... l'Avenir

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 16 mars 1850. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes, savoir: Louis Marchand, Ecuyer, pour être un des Commissaires du Havre de Montréal, de la place et lieu de Charles S. Rozier, Ecuyer, qui a résigné.

Edward Thurber, Ecuyer, pour être Régistrateur du deuxième district d'Enregistrement du comté de Mégantic.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 16 mars 1850. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général associer Hugh McAdam, de New Glasgow, et Isaac Bissonnette, de Blairfinnie, Ecuyers, dans la Commission de la Paix pour le District de Montréal.

Et de plus démettre Joseph A. Labadie, de Montréal, et John Steell, de Napierville, Ecuyers, de la Commission de la paix pour le dit District. Il a en outre plu à Son Excellence de nommer les Messieurs suivants pour être Commissaires pour la Décision Sommaire des Petites Causes, sous l'Acte 7, Vict. Cap. 19 savoir:

Pour la Paroisse de St. Antoine de Lavaltrie; Messieurs Jean Baptiste Héto, fils, Jean Baptiste Hercule Roy et Agapito Douairs Bondy.

(Ancienne Commission révoquée.) Pour la Paroisse du St. Esprit; Messieurs Narcisse Tellier dit Lafortune, Louis Jeannot dit Lachapelle, Louis Nivard Norbert Chamberland et Louis Guyon dit Lemoine. [Ancienne Commission révoquée.]

Pour la Paroisse de St. Hugues; Messieurs Timothée Brodeur, Jean Baptiste Desrosiers et Louis Girard. [Ancienne Commission révoquée.]

BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL,

Toronto, 15 mars 1850.

ORDRE GÉNÉRAL: Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général démettre les Officiers suivants du service de la Milice de cette Province, savoir:

RÉGIMENT DE MONTRÉAL. Cinquième Bataillon.

Cajitane John Mathewson, William Murray, William Footner, Lieutenant John Hilton, Thomas McGrath, Enseigne John Ostell, Henry Mulholland, George Elsdale Molson.

RÉGIMENT DE SHERBROOKE. Premier Bataillon.

Capitaine William Farwell, William Walker, John Gainsby, Joseph E. Warrar, Lieutenant William Fling, W. H. Beckett, J. S. Walton, D. W. Paige, Enseigne David P. Spafford, Hiram O. Hitchcock, Charles Pennoyer, Nelson Bartlett.

RÉGIMENT DE HUNTINGDON. Troisième Bataillon.

Enseigne John Steell. Memorandum No. 1.—La nomination de l'Assistant Chirurgien W. H. Maynard dans le Régiment des deux montagnés qui a paru dans l'Ordre Général du 25 Janvier dernier n'a pas eu lieu.

Memorandum No. 2.—La résignation du Capitaine Joseph A. Labadie, du huitième bataillon du Régiment de Montréal de Milice est acceptée.

Par ordre, A. DE SALABERY, Lt. Col. Député Adj. Gén. de Milice.

MARCHÉ BONSECOURS.

Jeu di, 14 Mars 1850.

PRIX DES DENRÉES.

Table with 3 columns: Item, Price (s. d.), Price (s. d.). Includes Blé par minot, Avoine par minot, Orge do do, Pois do do, Sarrasin do do, Seigle do do, Graine de Lin par minot, Patates do do, Fèves d'Amérique par minot, do do Canada do do, Miel par livre, Beuf do do, Mouton par quartier, Agneau do do, Veau do do, Lard par livre, Beurre frais par livre, do salé do do, Fromage do do, Saindoux do do, Sucre d'Étable do do, Céréales par douz, Dindes (vieux) par couple, Dindes (jeunes) do do, Oies do do, Canards do do, Poules do do, Poullets do do, Perdrix do do, Pigeons do do, Pommes par quart, Oignons par minot, Farine par quintal, do d'Avoine do, Beauf par 100 livres, Lard frais, do.

DÉCÈS.

Le 10 du courant, à Arichat, Cap-Breton, M. Jean-Baptiste Maranda, missionnaire du lieu, à l'âge de 47 ans, après une maladie de quelques jours. M. Maranda appartenait au diocèse de Québec et était en 1835, en 6 du Châteaun, Richer, qu'il laissa pour aller se consacrer au service des Académiciens d'Arichat. Un journal anglais de la Nouvelle-Écosse fait un grand éloge de ce digne prêtre, qui par sa vie exemplaire et sa charité, s'était acquis l'estime de toutes les classes de la société. Ce M. avait dans le diocèse beaucoup d'amis que la nouvelle de sa mort affligent sensiblement. Il appartenait à la société des trois messes.—Communiqué. En cette ville, le 28 ult., M. James Connell, ancien et respectable marchand de Montréal, à l'âge de 72 ans. —Le 22 ult., M. Marc Poulin, meublier, âgé de 83 ans, après une courte maladie. —A St. Eustache, le 13 ult., M. Gabriel Lefebvre, ancien capitaine de milice, âgé de 75 ans, après une courte maladie de cinq jours. Au même lieu, le 28 ult., à l'âge de 3 ans et 10 mois, du typhus, Emery, fils de M. Félix Paquin, cultivateur. A St. François de Sales, le 23 ult., âgé de 41 ans, M. Pierre Piché, instituteur et chantre de cette paroisse. Il laisse une veuve et sept enfants. A Caldwell's Manor, dernièrement, le Capt. Alex. McPhee, âgé de 62 ans. A Roses Point, N.-Y., le 26, M. N. Grace, ci-devant de Montréal, âgé de 32 ans. Au Cap-Santé, le 21 ult. Dame Pélagie Dubuc, épouse de Jean-Baptiste Savard, Ecuyer, ci-devant Député-Grand-Voyer du comté de Portneuf. A St. François, Rivière du Sud, le 8 février, Dame Marie-Agathe Desroismaisons, veuve de feu M. Simon Paré, à l'âge de 81 ans et 4 mois.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAU PRINCIPAL: EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTREAL.

DIRECTEURS: L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

D. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. McCORD.

L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical. JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en étaient formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE. Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la surte.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE. Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851.

Les personnes qui voudront profiter de l'assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant abolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies tous les avantages d'une compagnie locale, combinés avec les avantages d'un Capital considérable et assuré.

On obtiendra toutes les informations nécessaires en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent de la Compagnie.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.